

CONSEIL MUNICIPAL DU 23/04/2026

Présents : J.BASNIER, T.DELASTRE, C.BENLEKEHAL, A.LETIEC, Y.LEPINAY, S.ANNE, Aymeric LE BOUCHER, Anaïs LE BOUCHER, R.VOUAUX, J-L KAISER, F.LEROY, C.PARMAIN

Représentés : R.HEUDIER pouvoir donné à F.LEROY
E.MARIE pouvoir donné à J.BASNIER, C.ZIMMERMANN pouvoir donné à A.LETIEC

Madame le Maire procède à l'appel des Conseillers.
Le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance à 20H30.

Nomination du secrétaire de séance

Claire BENLEKEHAL est nommée secrétaire de séance.

1.APPROBATION DU PV DU 08.04.2026 :

Le Pv du 08 avril 2026 est approuvé à 12 voix pour et 3 abstentions.
Sont portées en marge et signées par Mme Le Maire et la Secrétaire de séance les remarques de Mme LEROY Conseillère Municipale.

2.APPROBATION DU COMPTE DE GESTION :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le compte administratif est identique au compte de gestion 2025.

Le conseil municipal après avoir étudié le Compte de Gestion dressé par la Trésorerie de Bayeux constate qu'il est en tous points identique au Compte Administratif 2025 de la Commune.

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le compte de Gestion 2025.

2.APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF et AFFECTATION DU RESULTAT :

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF :

Conformément à l'article L2121-4 du CGCT, le maire quitte la séance au moment du vote du Compte Administratif. Le Conseil Municipal siège alors sous la présidence de Thierry DELASTRE, 1^{er} adjoint qui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Section Fonctionnement

.dépenses de l'exercice 2025 :	259140.15 €
.recettes de l'exercice 2025 :	266769.68 €
.résultat de l'exercice 2025 :	7629.53 €
.résultat de l'exercice 2024 :	348932.75 €
-résultat cumulé 2025 :	356562.28 €

Section Investissement :

.dépenses de l'exercice 2025 :	36484.74 €
.recettes de l'exercice 2025 :	13411.23 €
.résultat de l'exercice 2025 :	-23073.51 €
.résultat de l'exercice 2024 :	-20797.40 €
-résultat cumulé 2025 :	- 43870.91 €

AFFECTATION DU RESULTAT :

Ainsi, l'excédent net de fonctionnement de **312691.37 €** et le déficit net d'investissement de **43870.91 €** pourra être reporté en totalité sur le budget 2026.

En section Investissement de l'exercice 2026

.au compte 1068 (recettes) 43870.91 €

En section Fonctionnement de l'exercice 2026

.le solde au compte 002 (résultat reporté) 312691.37 €

Le Conseil municipal à 13 voix pour adopte le Compte Administratif 2025 et accepte l'affectation du résultat.

3.TAUX IMPOSITION :

Nous allons devoir délibérer pour fixer les taux d'imposition de l'année 2026.

Rappel 2025 :

- **Taxe foncière bâti** : 30.17 %

- **Taxe foncière non bâti** : 13.13 %

- **Taxe habitation** : 6.64 %

VOTE :

Pour l'année 2026, les taux restent les mêmes que pour 2025.

Le Conseil Municipal à l'unanimité vote pour les taux d'imposition suivants pour l'année 2026.

- = **Taxe foncière bâti** : 30.17 %
- = **Taxe foncière non bâti** : 13.13 %
- = **Taxe habitation** : 6.64 %

4.BUDGET PRIMITIF :

FONCTIONNEMENT :

DEPENSES = RECETTES = 554096.07 €

INVESTISSEMENT :

DEPENSES = RECETTES = 252593.49 €

Mme Le Maire informe le Conseil Municipal que les aides pour travaux (voirie et arrêts de bus sont caduques, dossier incomplet (information donnée lors de la rencontre avec Mr le Sous-Préfet).

Après vérification, les demandes de subvention concernant les arrêts de bus ne correspondent pas aux devis donc le dossier est caduc pour le moment. Nous avons rendez-vous avec l'entreprise Jones prochainement.

Concernant la demande de subvention auprès de l'APCR le montant accordé est bien de 20000 € mais il concerne les travaux de consolidation du pignon de la Mairie et non la Sécurité Routière.

Le Conseil Municipal après étude du budget primitif constate que les sections sont équilibrées.

Le compte « Dépenses Imprévues » étant supprimé, de ce fait le Conseil Municipal doit m'autoriser ou pas à faire à la hauteur de 7,5% du budget des modifications de chapitres à chapitres.

Le Conseil Municipal accepte à 13 voix pour, 2 abstentions le Budget Primitif 2026

et autorise Madame le Maire à faire à la hauteur de 7,5% du budget des modifications de chapitres à chapitres à 12 voix pour, 3 abstentions.

QUESTIONS DIVERSES :

- = Monsieur Christophe JULIEN, sera titularisé le 5 mai 2026
- = Présentation du 1^{er} Bulletin Communal (il faut ajouter Maire Adjoint)
- = Voir pour un portable d'astreinte, Madame le Maire est d'accord pour donner son numéro de téléphone
- = La Commémoration du 8 mai à Crouay aura lieu à 12h00 avec les portes drapeaux, suivie du verre de l'amitié. Monsieur Paul intervient pour rappeler qu'une messe aura lieu à 9h30 en l'Eglise Saint Clair du Molay-Littry.
- = Samedi 25 : café partage de 9h à 11h et chasse aux œufs à 14h30
- = Un concours des maisons fleuries est prévu en juin, les modalités d'inscription vous seront communiquées prochainement.
- = Monsieur DELASTRE intervient et explique que les haies sont à couper par les propriétaires même sur les routes départementales, une information devrait-être faite par le département.
- = Le prochain Conseil Municipal se tiendra le 1^{er} Juin à 20h30.

Clôture de séance à 21h38